

Tout ce qu'il faut savoir sur les TAP !!!

Avec la réforme des rythmes scolaires, la Municipalité a mis en place des TAP (Temps d'Activités Périscolaires).

Ces derniers se déroulent au sein de la Maison de l'Enfance ou à l'extérieur en fonction de l'activité proposée (ex : salle des sports, dojo, caserne des pompiers). Les transports sont naturellement effectués par le personnel de la structure.

La liste des activités est consultable directement à la Maison de l'Enfance et est amenée à évoluer tout au long de l'année.

Pour la première période, c'est-à-dire du 5 septembre au 19 octobre 2016, nous proposons

- un atelier cuisine avec Les Lutins Rouges le mardi de 16h45 à 17h45
- un atelier musique avec La Fraternelle le mercredi de 14h à 15h
- un atelier avec les Sapeurs-Pompiers le jeudi de 16h30 à 17h30
- un atelier avec l'Aurore Basket le vendredi de 16h30 à 17h30

Par respect pour les intervenants, il est indispensable que l'enfant reste présent l'heure entière.

TOUS les enfants scolarisés peuvent y participer.

Pour ce faire, il suffit :

1/ de remplir un dossier d'inscription annuel à la Maison de l'Enfance

2/ de réserver, le jeudi midi au plus tard de la semaine précédente, les jours de la semaine (du lundi au vendredi) où son enfant fréquentera la structure.

3/ d'inscrire son enfant aux TAP voulus (places limitées et **inscription pour la période**)
Sans cette dernière étape, l'enfant sera dirigé vers la garderie périscolaire.

Pour répondre à une question récurrente l'an passé, l'enfant est pris en charge à la sortie de l'école et il n'est donc pas possible de le déposer à la Maison de l'Enfance à 16h30 !

Les différents tarifs de l'accueil périscolaire appliqués tiennent compte à la fois du fonds d'aide de l'Etat et de l'allongement des temps de garde, en proposant plusieurs forfaits le soir en fonction du temps passé à la Maison de l'Enfance.

Les TAP sont compris dans ces forfaits.

| QUOTIENT FAMILIAL Familles domiciliées Dans la Commune | ACCUEIL DU MATIN PRIX par enfant/jour | ACCUEIL DU MIDI PRIX par enfant/jour | ACCUEIL DU SOIR PRIX par enfant/jour | | |
|--|---|---|--|----------------------------------|----------------------------------|
| | | | Forfait 1 De 15h45 à 16h45 | Forfait 2 De 15h45 A 17h45 | Forfait 3 De 15h45 A 18h30 |
| - 270 € | 1,00 € | 5,00 € | 1,00 € | 1,00 € | 1,00 € |
| De 271 à 469 € | 1,50 € | 6,00 € | 1,00 € | 1,50 € | 1,50 € |
| De 470 à 796 € | 1,50 € | 7,00 € | 1,00 € | 1,50 € | 2,00 € |
| De 796 à 1 100 € | 2,00 € | 7,50 € | 1,00 € | 2,00 € | 3,00 € |
| De 1 101 à 1 400 € | 2,50 € | 8,00 € | 1,00 € | 2,50 € | 3,50 € |
| + 1 400 € | 3,00 € | 9,00 € | 1,00 € | 3,00 € | 4,00 € |
| Extérieur | 3,50 € | 10,00 € | 1,50 € | 3,50 € | 4,50 € |

Pour tous renseignements complémentaires, merci de contacter Mme ARNOULD Amandine par téléphone au 03.82.44.49.39 ou par mail à l'adresse suivante : maisondelenfance.hussigny@riv54.fr